Université de Genève

FACULTÉ DE MÉDECINE

Comité du programme des

4^{ème} et 5^{ème} années

UDREM / CMU 1, rue Michel-Servet 1211 Genève 4

PV 78/ AP/nc

Genève, 8 juin 2001

Téléphone : +41 22 702 59 43 Téléfax : +41 22 702 51 22

A. Andreoli, Ch.-R. Bader, J.-F. Balavoine,

A. Berger, C. Berna, J.-P. Bernard, M. Blondon,

J.-P. Bonjour, L. Borradori, B. Borisch, K. Choa,

F. Clergue, L. David, P. Dayer, A. Dosso,

A. Galetto, J. Gaudet, A. Geissbuhler, A. Gervaix,

J.P. Giacobino, P. Giannakopoulos, G. Gold,

T. Harding, M. Hofer, Ph. Huber, J.-P. Humair,

O. Irion, Ch. Iselin, P. Jallon, A. Junod, O. Karam,

B. Kayser, A. Kohler, M. Kos, I. Krejci, A. Mauron,

G. Mentha, M. Nendaz, A. Perrier, R. Peter,

J. Philippe, A. Reverdin, M. Richter, B. Roche,

L. Rubbia-Brandt, J.-H. Saurat, A. Safran,

D. Salomon, P. Sappino, F. Sarasin, J.-H. Saurat,

P. Schaefer, C. Soravia, H. Stalder, P. Suter,

F. Terrier, P.-F. Unger, E. Van Gessel,

B. Vermeulen, C. Villoz, N. Vu.

Reçoivent le PV pour information :

Ph. Chastonay, A. Guillaume, J. Jacquet,

R. La Harpe, M. Pernod, Mme Noetzlin,

Mme G. Badet

Comité des 4^{ème} et 5^{ème} années

Procès-verbal de la séance du 01 juin 2001, 12h15

<u>Présents</u>: A. Andreoli, C. Bader, Ch. Berna, M. Blondon, L. Borradori, B. Borisch, L. David, A. Galetto A. Geissbuhler, A. Gervaix, A. Guillaume, T. Harding, J.-P. Humair, O. Irion, J. Jacquet, A. Junod, B. Kayser, M. Kos, I. Krejci, A. Mauron, M. Nendaz, M. Pernod, R. Peter, L. Rubbia-Brandt, A. safran, H. Stalder, P.-F. Unger, E. Van Gessel, C. Villoz, N. Vu.

Remarque sur le PV de la séance du 04 mai 2001

Le Dr Arnaud Perrier fait remarquer aux membres du comité des 4^{ème} et 5^{ème} année que la proposition de Mme Noetzlin consistant à adopter une remise à niveau des nouvelles éditions tous les 2 à 3 ans n'a pas clairement été acceptée par le comité. Après une brève discussion entre le Dr A. Perrier et le Prof Junod, il est décidé d'approuver la proposition de renouvellement automatique des textbook, décision qui entrera en vigueur pour l'année académique 2001-2002.

Discussion et présentation de la base de donnée des heures d'enseignement dans les divers AMC et disciplines (Prof. Charles Bader)

Présentation du Professeur Charles Bader du décompte des heures d'enseignement pour l'année académique 1999-2000 dans le cadre de l'Unité d'Intégration et par AMC, par disciplines transversales, par département et par fonction académique.

Remarques:

1. Il est mis en évidence un écart important entre les individus et certaines disciplines d'enseignement. Ces écarts seraient dus selon le Prof Bader à un manque de précision dans la méthode de remplir les feuilles de contrôle.

Selon le Dr A. Perrier, ceci nécessite une vérification du décompte des heures d'enseignement, pour cela il est proposé qu'avec l'aide de Mme Carole Villoz chaque responsable prenne le temps nécessaire à réviser les décomptes de son AMC. Pour l'avoir fait le Dr A. Perrier précise aux membres du comité que cette démarche ne devrait pas prendre plus de 20 minutes pour chaque responsable d'AMC.

- 2. Le Professeur B. Borisch remercie le travail fait pour l'élaboration d'une base de données de l'enseignement, toutefois elle fera remarquer que les heures d'enseignement APP effectuées par les médecins cadre de la Division de pathologie clinique ont été attribuées au Département de pathologie sans séparation entre la pathologie expérimentale et la division de pathologie clinique. On précise en réponse à Mme Borisch que cette information n'a en effet pas été présentée mais existe dans la base de données et peut être fournie aisément.
- 3. Le Professeur A. Junod nous fait part de son inquiétude face à une possible lassitude des responsables d'AMC dans le fait devoir remplir les feuilles de contrôle des heures d'enseignement de chaque tuteur et cela après chaque rotation d'AMC.

Le Professeur Charles Bader reprend la parole en expliquant les deux grands objectifs de la base de donnée de l'enseignement, soit :

- pour l'institution, de permettre à terme une appréciation du coût de l'enseignement
- pour l'individu, de permettre à ce que l'enseignement soit prise en compte dans les plans de carrière et les promotions du corps enseignant.

Le prof A. Junod dirige la discussion vers le point n°2 de l'ordre du jour qui est :

Discussion sur toutes les activités d'enseignement devant être prises en compte et propositions (Prof A. Junod)

Le Prof. Junod présente la liste des prestations d'enseignement dans l'AMC de Médecine Interne et de l'Unité Intégration.

Une proposition est faite pour que cette liste serve de référence à la création d'un document qui sera préparé par le Dr A. Perrier et distribué aux responsables des AMC et des branches transversales afin de répertorier les activités globales liées à l'enseignement. (Activités liées aux examens et/ou de comité, production de matériel d'enseignement, enseignement proprement dit.....)

Discussion et présentation des objectifs des 8 semaines d'activités à choix de la 5^{ème} année (Prof A. Junod en remplacement du Dr Balavoine)

Pour les stages faisant parties du catalogue, on dénombre :

- 31 stages en santé et médecine communautaire
- 10 stages en médecine fondamentale
- 29 stages en médecine clinique

Pour les stages hors-catalogue (projet des étudiants), on trouve :

- 4 stages à l'étranger
- 10 stages à Genève
- 15 stages mixtes

Remarques:

- la plus grosse offre de stage semble être venue de la médecine fondamentale
- cette offre a été peu exploitée par rapport aux stages de médecine clinique
- dans le choix des stages, le stage de médecine tropicale du Dr Loutan semble avoir été très prisé des étudiants.
- l'expérience semble être positive et appréciée.
- elle devra être évaluée après le premier exercice.

La prochaine séance aura lieu le vendredi 29 juin 2001 de 12h15 à 13h45 <u>à la salle de conférences de l'UDREM, CMU</u>

Professeur Alain JUNOD Président du Comité des 4^{ème} et 5^{ème} années

Docteur Arnaud PERRIER MEDECINE I / UDREM

Docteur Elisabeth Van GESSEL APSIC / UDREM